

6 OBJECTIFS, STRATÉGIES ET ACTIONS

Les activités de l'Association de la Grande Cariçaie (AGC) sont structurées en cinq domaines principaux (Organisation, Protection, Connaissance, Entretien et Information) et en 36 thèmes répartis dans ces cinq domaines. Une vision, c'est-à-dire un état idéal à atteindre pour chacun de ces domaines et de ces thèmes, est proposée dans le chapitre 5.

Le présent chapitre constitue le cœur du plan de gestion, c'est-à-dire son volet opérationnel. Il traite successivement les 36 thèmes en présentant, pour chaque thème, un bilan des connaissances actuelles et une description de ce que l'AGC va entreprendre durant la période couverte par le plan de gestion. La structure est la même pour chaque thème :

- En premier lieu un **constat** qui introduit le thème, explique pourquoi celui-ci est important pour la Grande Cariçaie (et à une échelle plus large), résume de manière très synthétique l'historique des démarches qui ont été effectuées par le passé, dresse un bref état des lieux de la situation actuelle (à la date du plan de gestion, ici fin 2017) et récapitule les enjeux pour le futur. Le constat sert à introduire et justifier l'objectif qui est défini pour ce thème (cf. ci-dessous).
- Ensuite un **objectif** est proposé, qui correspond au résultat optimal souhaité par les gestionnaires (à court, moyen ou long terme). Les objectifs sont en principe formulés pour pouvoir durer sur plusieurs périodes de convention-programme, c'est-à-dire à être reconduit au fur et à mesure des versions successives du plan de gestion. Certains objectifs, par exemple la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains situés dans les réserves naturelles) ne pourront être atteints qu'à long terme, tandis que d'autres (par exemple la conservation de la surface du marais non boisé) pourront être atteints à la fin de la période de convention programme couverte par le plan de gestion (ici fin 2024), mais seront conservés tel quel pour la suite. Il faut noter que les objectifs sont pour la plupart issus d'un cadre légal existant et contraignant.
- Une **stratégie pour atteindre l'objectif** qui explique, sur la base des manques identifiés, comment les gestionnaires vont s'y prendre pour atteindre l'objectif.
- Un **bilan des actions mises en œuvre à la date du plan de gestion** (ici fin 2017) est ensuite présenté, qui décrit de manière synthétique l'ensemble des actions qui ont été mises en œuvre par le passé pour atteindre (ou tenter d'atteindre) l'objectif, et les enseignements tirés de ces actions (en termes de succès ou d'échecs), évalués notamment grâce aux résultats des actions de monitoring. Il s'agit de textes qui permettent de garder la mémoire du travail effectué et des connaissances acquises, mais qui permettent aussi de référencer les publications des gestionnaires (listées dans la bibliographie et mises à disposition du public sur le site internet de l'AGC www.grande-caricaie.ch).
- L'**état d'atteinte de l'objectif** à la date du plan de gestion (ici fin 2017) qui décrit la satisfaction actuelle des gestionnaires par rapport à l'atteinte de l'objectif et identifie les manques qui devront être comblés dans le futur.
- Une **stratégie pour la prochaine période de convention-programme** (ici 2020-2024) qui explique, sur la base de l'état d'atteinte de l'objectif à la date du plan de gestion, comment les gestionnaires vont s'y prendre pour atteindre l'objectif durant la prochaine période de convention-programme. Ce chapitre est le préambule aux actions qui sont ensuite proposées (cf. ci-dessous).
- Les **actions à mettre en œuvre** durant la prochaine période de convention-programme (ici 2020-2024) ou ultérieurement pour atteindre l'objectif. Chaque action comprend un code, un titre, un descriptif de quelques lignes, une planification pour la prochaine période de convention-programme et des perspectives au-delà de cette période. Les nouvelles actions proposées pour cette version du plan de gestion sont mentionnées comme telles.
- Les **actions de monitoring** qui correspondent aux actions du domaine Connaissance qui permettront de vérifier l'atteinte de l'objectif (par exemple le monitoring des milieux naturels

par cartographie permet de vérifier si la surface des marais non boisés est conservée). Les monitorings qui peuvent être utilisés pour l'évaluation sont présentés sous forme de liste avec un court texte explicatif (par ex. le monitoring de ... permettra de vérifier que ...).

- Une **bibliographie** qui récapitule les principales publications de référence pour le thème concerné.

Une vue synthétique des domaines et des thèmes est présentée ci-dessous.

Tableau 6.1 : Vue synthétique des domaines et des thèmes considérés

O - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT Les gestionnaires s'organisent au mieux pour effectuer leurs tâches dans les meilleures conditions possibles
AN - Animation de l'Association CI - Compétences internes du BEx CO - Collaborations externes AD - Administration du BEx FI - Financement GE - Documents de gestion PA - Partage des connaissances MN - Mandats externes
P - PROTECTION DU SITE Les gestionnaires vérifient, en collaboration avec les surveillants des réserves naturelles, que ni les projets de tiers, ni le public ne portent atteinte au site
MF - Maitrise foncière AT - Implication dans les projets et activités de tiers SU - Respect des prescriptions légales en vigueur CC - Respect des limites de capacité de charge
C - CONNAISSANCE DU SITE Les gestionnaires disposent d'un niveau de connaissance suffisant des milieux et des espèces qu'ils doivent gérer, ainsi que du public qui fréquente le site
TP - Topographie et pédologie HY - Hydrologie et qualité des eaux MI - Milieux naturels MP - Milieux prioritaires BI - Biodiversité SP - Espèces prioritaires NE - Espèces exotiques envahissantes CE - Connectivité écologique PU - Public
E - ENTRETIEN DES MILIEUX NATURELS Les gestionnaires entreprennent des travaux d'entretien et d'aménagement pour conserver et protéger les espèces et les milieux présents dans leur périmètre statuaire
MT - Conservation des milieux naturels terrestres MA - Conservation des milieux naturels non boisés HP - Conservation des milieux naturels hautement prioritaires des marais non boisés FO - Conservation des forêts FP - Conservation des milieux naturels prioritaires des forêts AL - Conservation de la dynamique alluviale EV - Conservation de l'évolution naturelle des milieux CP - Conservation des espèces prioritaires EC - Conservation de la connectivité écologique CN - Contrôle des espèces exotiques envahissantes SE - Sécurisation des biens et des personnes OR - Organisation et coordination des travaux
I - INFORMATION ET ACCUEIL DU PUBLIC Les gestionnaires mettent à disposition du public une infrastructure d'accueil et d'information dans la Grande Cariçaie
IN - Information du public AC - Infrastructures d'accueil du public TO - Produits touristiques